

Symposium court
EVALUER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE ET DEFINIR LES CONDITIONS
POUR UNE DEMARCHE EQUITABLE

*Marie-Christine Presse**

** Université de Lille1
Laboratoire Cirel Trigone
CUEEP, 11 rue Angellier
59046 Lille Cedex*

Présentation du symposium

La valorisation et la reconnaissance de l'expérience se développent dans le monde sous différentes formes, ouvrant, dans différents pays (France, Suisse et d'autres), une nouvelle voie d'accès pour l'obtention d'une certification. Ces formes de valorisation-validation peuvent conduire à la poursuite de parcours personnels et professionnels : poursuite de formation, montée en certification, mobilité professionnelle, reconnaissance de professionnalité et /ou de professionnalisme. L'attribution d'une valeur aux acquis de l'expérience est l'élément déterminant la qualité de la poursuite, voire les possibilités de la poursuite.

Les travaux de recherche conduit par le groupe Reconnaissance et Validation des Acquis de l'Expérience (RVAE de l'ADMEE-Europe) ont permis de montrer que toutes les expériences ne sont pas reconnues comme étant source de valeurs, notamment celles qui conduisent à exercer des tâches répétitives ou celles qui ne permettent de développer qu'un certain nombre de compétences.

Ces résultats nous ont conduit à nous interroger sur les modes d'évaluation de l'expérience, dans ces procédures. Ces parcours, pour solitaires qu'ils soient, sont ponctués de rencontres avec des professionnels de la VAE : conseillers, accompagnateurs, professionnels membres de jury.

L'intégralité du parcours est évaluatif : évaluation de la durée de l'expérience mise en rapport avec la certification visée, évaluation des compétences et des connaissances acquises par l'expérience, évaluation de la capacité à formaliser l'ensemble de ses acquis, évaluation de la capacité à défendre ses « compétences » dans l'entretien final devant le jury et ou en situation professionnelle réelle ou reconstruite. Comme tout processus évaluatif celui-ci peut-être formatif. Qu'un est-il dans les pratiques et à quelles conditions ces parcours évaluatifs peuvent-ils être formatifs et équitables sont les questions à propos desquelles nous proposons de réfléchir dans ce symposium.

Le débat s'engagera à partir de trois communications discutées. Elles permettront d'approcher deux aspects essentiels de la démarche d'attribution de valeurs aux acquis de l'expérience : la phase d'accompagnement du candidat et la phase de discussion des jurys.

Ainsi à partir de l'analyse de pratiques d'accompagnateurs Paul Nkeng cherche à identifier les caractéristiques qui conduirait à faire de l'accompagnement un temps de transformation du candidat, transformation qui serait opérée par la transformation de l'expérience en acquis conscientisés (connaissances).

Cet accompagnement comprend différentes étapes, s'appuie sur des outils identifiables et est sous tendu par une posture et des valeurs de l'accompagnateur qui font de celui-ci « un décrypteur » de la démarche, car contrairement à des processus d'évaluation de parcours formatifs ou les évaluateurs ont connaissance d'une manière ou d'une autre du processus formatif, il n'en est rien dans le cadre de la procédure VAE. La démarche évaluative ne s'appuie pas sur le processus enclenché pour obtenir une certification par VAE, mais s'appuie sur le produit final. Comprendre explicitement les attentes est donc indispensable pour les candidats.

La communication de Sandrine Cortessis apporte à ce sujet des éléments importants sur la compréhension de la manière dont se produisent les jugements des professionnels sur les acquis expérimentiels des candidats. Cette recherche permet de comprendre que cette activité d'évaluation

jugement qui devrait reposer sur des critères explicites d'attribution de valeurs posés au préalable, repose de fait sur l'intuition. Cette intuition est la référence de base à partir de laquelle les professionnels vont tenter de créer une adéquation entre ce jugement intuitif et un jugement articulé à des données objectives, celles-ci n'étant pas préalablement définies.

Cette communication pose une question de fond : qui évalue, en fonction de quels critères et pour quelle société ? La formation des adultes est potentiellement une source de transformation sociale, mais à l'inverse elle peut être tout autant une forme de contrôle social, tout dépend des valeurs qui sous-tendent l'activité de « formation ». Mais il y a à ce niveau un paradoxe. La VAE permet d'obtenir une certification sans passer par la formation... tout en étant un processus formatif... au regard duquel se pose, sociologiquement, les mêmes questions d'accès et de réussite que dans tous processus de formation.

Au regard de l'ensemble de ces considérations, certaines formes d'accompagnement peuvent être très structurantes pour les candidats. Ainsi, comme le présente Borhène Chakroun le rôle d'étayage joué par l'accompagnateur peut être facteur de développement. A ce niveau, et l'on retrouve dans cette communication l'ensemble des interrogations posées préalablement, il semble que tout repose en fait sur le choix d'orientation et de valeurs des professionnels. Ces apports discutés, dans un premier temps, permettront d'ouvrir le débat sur les conditions qui permettraient à la VAE d'être une démarche équitable.

Mots-clés : Expérience, valeur, jugement, accompagnement